



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

**DEUXIÈME RENCONTRE ANNUELLE DU RÉSEAU VALAISAN ENGAGÉ DANS LA LUTTE
CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS**

Le 23 mai 2024, à l'initiative du ministère public qui l'organise, a eu lieu à Sion la deuxième rencontre annuelle des professionnels engagés en Valais dans la lutte contre la maltraitance envers les enfants. Plus de 80 acteurs de la prise en charge de ces situations dans le domaine juridique, médical, psychologique, pédagogique, social ou politique se sont réunis afin d'optimiser leur collaboration pour le bien des enfants victimes.

Cette rencontre a réuni une huitantaine de participants issus des entités suivantes :

- o Commission cantonale contre la maltraitance et l'exploitation sexuelle des enfants
- o Première vice-présidente du Grand Conseil
- o Tribunal cantonal
- o Ministère public
- o Tribunal des mineurs
- o Police cantonale
- o Service cantonal de la jeunesse
- o Service cantonal de l'enseignement
- o Service cantonal de la formation professionnelle
- o Service cantonal de la santé publique
- o Service juridique de la sécurité et de la justice
- o Office cantonal de l'égalité et de la famille
- o Office de protection de l'enfant (OPE)
- o Section des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- o Présidents des APEA
- o Responsables des Centres pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA)
- o Centre de consultation LAVI du Valais romand
- o Hôpital du Valais
- o Hôpital Riviera-Chablais
- o Fédération valaisanne des centres SIPE
- o Groupement des pédiatres de la société médicale du Valais
- o OSEO Valais
- o Promotion santé Valais
- o Association ESPAS
- o Fondation As'trame

Dans son introduction, la procureure générale Beatrice Pilloud a rappelé l'importance de préserver les enfants de toute maltraitance, car ils représentent notre avenir et il est essentiel qu'ils puissent se construire dans un milieu serein et sécurisé.

Les participants à cette rencontre ont ensuite suivi des ateliers consacrés aux situations de maltraitance infantile.

Ces ateliers ont été animés par Mme Mirelle Fournier, collaboratrice scientifique auprès du service de l'enseignement du canton du Valais, M. Pierre-André Ramuz directeur de

l'Ecole primaire de Fully et modéré par Dr jur. Pierre-François Vuillemin, procureur, pour les cas de violence vécus en milieu scolaire.

Dr méd. Thomas Gerkhe, spéc. pédiatrie, responsable CAN-Team, Dr méd. Simon Flury, pédiatre, médecin chef du Service de pédiatrie ont animé l'atelier consacré aux situations de violence en milieu hospitalier, atelier modéré par Mme Camille Vaudan, procureure.

Les participants ont également eu l'opportunité de suivre une conférence de la Dre méd. Nathalie Romain-Glassey intitulée « *Vivre en contexte de violence dans le couple : ce qu'en disent les enfants* ». La Dre méd. Nathalie Romain-Glassey est co-créatrice et responsable de l'Unité de médecine des violences du Centre universitaire romand de médecine légale au CHUV ainsi que chargée d'enseignement à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne.

Pour finir, les nouveautés et perspectives juridiques ont été présentées par le coordinateur cantonal de la violence domestique et maltraitance infantile, Dr utr. jur. Frédéric Gisler, procureur.

Au cours des débats et des échanges qui ont suivi, les participants ont mis en avant la nécessité de disposer au sein de chaque entité ou service concerné d'une personne de contact et de référence en matière de maltraitance infantile, de manière à optimiser la collaboration au quotidien.

Cette deuxième rencontre a été accueillie avec un vif intérêt. Soutenue par l'ensemble des professionnels engagés en Valais dans la lutte contre la maltraitance infantile, elle sera reconduite l'année prochaine, le 22 mai 2025.

Un grand merci à tous les intervenants et à tous ceux qui permettent aux enfants de grandir dans la confiance.

Contacts :

- Beatrice Pilloud, procureure générale, 027/607.86.00
- Dr utr. jur. Frédéric Gisler, procureur, coordinateur cantonal du ministère public en matière de violence domestique et de maltraitance infantile, 027/607.85.00

Sion, le 23 mai 2024

Beatrice Pilloud
procureure générale